



COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 11 mai 2020

Objet : Reprise des déplacements de la société URBAM CONSEIL dans le cadre des missions d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, tous les déplacements de la société URBAM CONSEIL sur le territoire étaient annulés jusqu'à nouvel ordre. Les membres de l'équipe continuaient toutefois d'exercer leurs missions d'accompagnement et de conseils auprès des usagers en télétravail.

Suite aux dernières annonces gouvernementales et en concertation avec nos services, nous vous informons que les visites à domicile sur le territoire pourront donc reprendre dès le 18 mai en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Les permanences ayant lieu au siège de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine sont pour le moment suspendues et sont remplacées par des visites à domicile les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois. Ainsi, les rendez-vous au domicile des particuliers devront s'effectuer avec leur accord écrit.

Les membres de la société URBAM CONSEIL restent joignables aux horaires d'ouvertures et coordonnées habituelles pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03 29 64 45 11 / 07 85 94 29 22 (Romain RIAT)

Mail : aube@urbam.fr

Le Président

Opération soutenue par :

